

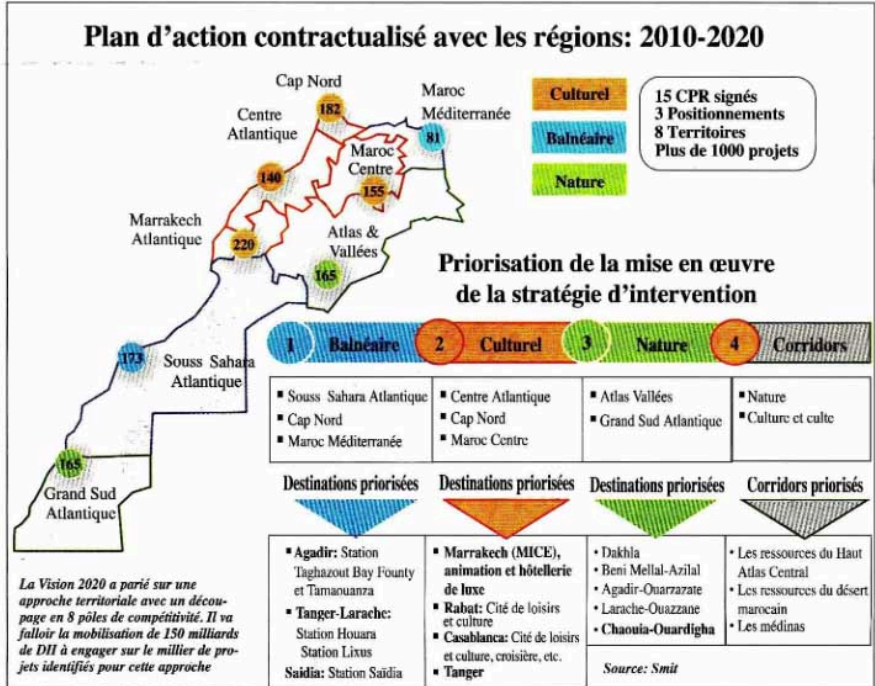
Tourisme/Investissement

Le pari des territoires

• 8 régions et un millier de projets pour impulser une dynamique d'investissement

• Il faut impérativement sortir du concentré du mono-produit

LE tourisme ne peut rester concentré sur Marrakech et Agadir et c'est pour sortir de ce schéma réducteur et permettre aux régions de jouer pleinement leur rôle de locomotive que la Vision 2020 a parié sur une approche territoriale avec un découpage en 8 pôles de compétitivité. L'idée est d'offrir un produit intégré avec la consolidation de l'existant (développement des stations balnéaires déjà amorcé en vue d'atteindre la taille critique) et la création de nouveaux produits. Et tout le défi consiste à faire émerger ces pôles avec un mix produit privilégiant les retombées économiques mesurables: PIB, recettes, nuitées, etc. Chaque pôle, doté d'une identité propre, dispose aujourd'hui d'un large éventail de projets à même d'impulser une dynamique d'investissement locale, explique Imad Barrakad, président du Directoire de la Smit (Société marocaine d'ingénierie touristique). C'est un autre son de cloche auprès des professionnels du tourisme. Lors du forum de la CNT, tenu en juin dernier à Marrakech, ils se sont interrogés sur l'opportunité de poursuivre une politique de marques territoriales sachant que les pôles de compétitivité pensés par le département du Tourisme, en l'état actuel des choses, ne sont pas en harmonie avec les régions au sens administratif du terme. Pourtant, des pays ayant réussi le pari touristique (Espagne, France, etc.) ont bien misé sur le développement de plusieurs pôles de compétitivité qui n'ont rien à voir avec un découpage administratif pur et simple. La territorialisation touristique du Maroc commence à prendre forme, indique Barrakad. Elle s'appuie aussi sur des projets structurants en cours de réalisation et ceux planifiés dans le cadre des contrats-programmes (reconversion port de Tanger, resort balnéaire Houara, Tamouda Bay, Saïdia, Difaf Mehdiya, circuits touristiques dans les médinas, Taghazout, Lunja Village, SindiParc et d'autres. Car c'est aussi à travers les contrats-programmes, mis en place par la Smit, en étroite collaboration avec le département du Tourisme, que se déploient les feuilles de route régionales aujourd'hui. Il est à



Perception du cadre d'investissement au Maroc

Volet fiscal	Volet subventions
<ul style="list-style-type: none"> Pays surtaxé au regard de l'activité économique Pas de fiscalité dédiée 	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement et critères d'obtention des subventions pas clairs Processus de remboursement très lent
Volet accès au foncier	Volet accès au financement
<ul style="list-style-type: none"> Accès au foncier touristique difficile, principalement le foncier public (processus d'apurement lent) Réglementation urbaine ne prévoyant pas de zones «hôtellerie» 	<ul style="list-style-type: none"> Banques plus exigeantes en termes de conditions de financement Attractivité limitée des projets (rentabilité/risque)
Volet processus d'investissement/procédures	
<ul style="list-style-type: none"> Lenteur et lourdeur administrative (ex: processus de signature des conventions d'investissement) 	<p><i>Foncier touristique, lourdeur administrative, activité surtaxée, ce sont les principales critiques des investisseurs ressorties d'une Enquête de perception réalisée pour le compte de la Smit</i></p>

Source: Smit

rappeler que 15 contrats-programmes au total ont été conclus avec l'objectif de conforter le processus de régionalisation et assoier une meilleure planification. Ces CPR ont identifié 1.000 projets dans les 8 pôles de compétitivité avec trois positionnements: culturel, nature et balnéaire. A la signature de ces contrats, certains sont restés sceptiques, craignant surtout un défaut d'appréciation de la part de la

Smit des capacités financières des collectivités locales. Celles-ci sont pourtant bel et bien engagées aujourd'hui comme la commune de Marrakech qui a mis le tourisme au cœur de ses priorités. Ceci étant, l'essentiel du poids des projets des CPR repose sur l'initiative du secteur privé et un an et demi après la conclusion de ces contrats, le rythme d'engagement par des investisseurs touristiques semble être sa-

tisfaisant, en revanche le rythme de ces réalisations ne semble pas avoir encore atteint sa vitesse de croisière. Pour l'Association nationale des investisseurs (Anit), le contenu est bon, mais c'est dans la mise en œuvre par les investisseurs que le bât blesse. Car, pour réaliser cette vision territoriale voulue par la Vision 2020, il va falloir la mobilisation de 150 milliards de DH à engager sur le millier de projets touristiques identifiés: Cap Nord (14 milliards de DH), Maroc Méditerranée (10 milliards de DH), Maroc Centre (16 milliards de DH), Centre Atlantique (28 milliards de DH), Marrakech Atlantique (20 milliards de DH), Atlas & Vallées (3 milliards de DH), Sous-Sahara-Atlantique (55 milliards de DH), Grand-Sud Atlantique (5 milliards de DH). Les opérateurs du secteur, en l'occurrence les investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers, attendent le fameux fonds de garantie annoncé par la tutelle en marge des dernières assises. La tutelle et son bras financier, la Smit, espèrent finaliser les modalités de ce mécanisme au cours de cette année. □

Badra BERRISSOULE

Pour réagir à cet article: courrier@economiste.com